

RESTAURER LA MORPHOLOGIE ET LUTTER CONTRE LES INONDATIONS DU FLEUVE AGAY A SAINT RAPHAEL

Délégation : Marseille

Région/Département : Provence-Alpes-Côte d'Azur, Var

Commune concernée : Saint-Raphaël

Bassin versant : Littoral de Fréjus

Type de milieu : Cours d'eau

Interlocuteurs Agence

CI : Peggy Bourianne / Référent : Vincent Mayen

PRESENTATION DU PROJET

MAITRE D'OUVRAGE

COMMUNE DE SAINT RAPHAEL
Hôtel de Ville – Place Sadi Carnot
83700 SAINT-RAPHAEL
Tél : 04.94.82.15.00

PARTENAIRES

Agence de l'eau, Département du Var, Région PACA, Etat

CONTEXTE ET HISTORIQUE

Le fleuve Agay est un cours d'eau au régime semi-torrentiel avec des pentes de versants fortes et un lit encaissé de sa source jusqu'à la confluence avec le Grenouillet, principal affluent, à partir duquel le lit coule dans une plaine alluviale plus élargie, jusqu'à l'embouchure à la mer. Sur cette portion de plaine, où se concentrent les zones d'habitat, les activités touristiques et économiques, le cours de l'Agay a subi des altérations morphologiques (protections contre les crues, remblais en lit majeur etc.), aggravées par un défaut d'entretien affectant également la qualité de la ripisylve. Les épisodes successifs de crues sur ce cours d'eau, au fonctionnement dégradé, ont entraîné de nombreux dégâts sur les zones à enjeux. Face à ces deux problématiques, la ville de Saint Raphaël a mené sur la période 2014-2015, une étude visant la restauration hydromorphologique et hydraulique d'une portion "critique" de l'Agay, de la zone de confluence entre la Valbonette et le Grenouillet jusqu'au passage à gué de la Charrette.

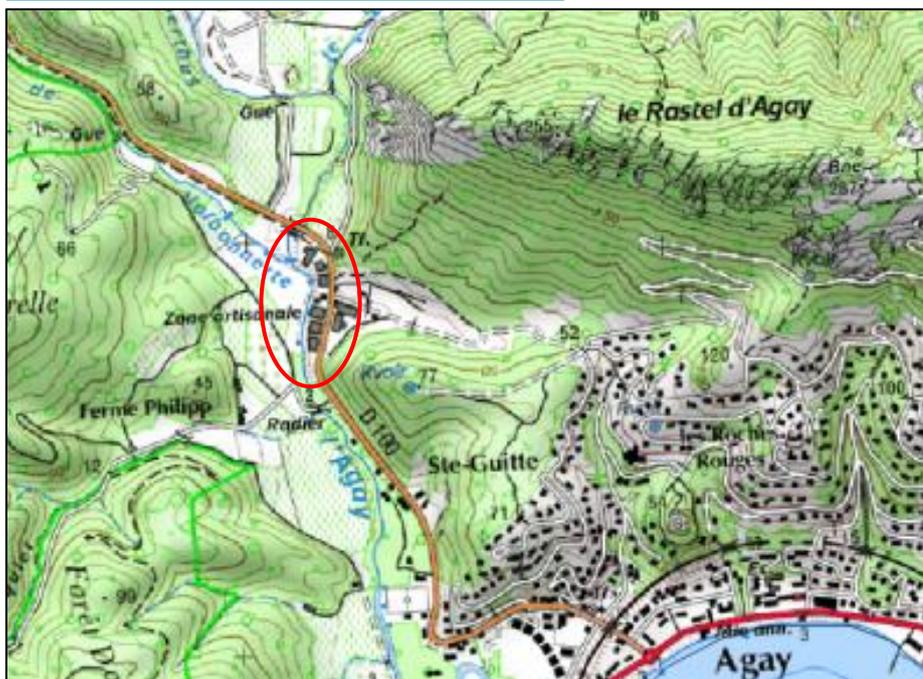
PROBLEMATIQUE ET ENJEUX

Elaborer un projet de restauration morphologique pour mieux gérer les épisodes de crues qui constituent un risque pour la population et les activités sur une portion de l'Agay.

OBJECTIFS

- **Redonner de l'espace au fleuve** en rive droite pour faire transiter les eaux en période de crue et permettre un fonctionnement plus naturel du cours d'eau
- **Restaurer un tracé plus naturel au cours d'eau** pour en améliorer le fonctionnement et pour préserver les riverains immédiats au regard du risque d'effondrement dû aux affouillements de berges
- **Restaurer une ripisylve de qualité et stabiliser les berges** (existantes et recrées) en luttant contre les plantes invasives et en replantant une végétation adaptée

DESCRIPTION DU PROJET



◀ Localisation du secteur d'intervention

Tronçon de l'Agay compris entre la confluence Valbonnette/Grenouillet jusqu'au Pas de la Charrette sur un linéaire d'environ 400 mètres.

Montant total des travaux : 957 937 € HT

Plan de financement :

- Agence de l'eau : 80 %
- Département : 9 %
- Région (décision en attente) : 6 %
- Autofinancement (ASA) : 5%

LES OPERATIONS

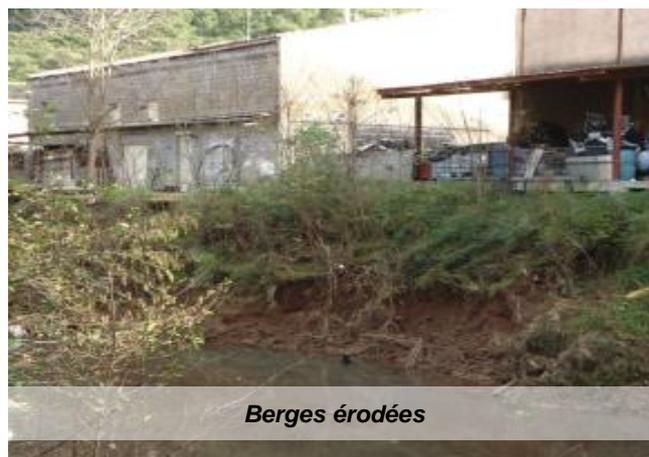
- Restauration des lits mineur et moyen avec un caractère plus naturel par reprise du tracé originel et recréation d'une berge fonctionnelle en rive droite par la suppression d'un remblai
- Remblaiement du lit mineur actuel en rive gauche, au pied des enjeux
- Traitement des berges
 - Confortement des pieds de berges par techniques végétales
 - Arrachage des plantes invasives sur site
 - Revégétalisation des berges avec des essences adaptées
- Réaménagement de l'ouvrage bloquant du gué du Pas de la Charrette



Habitations au bord de l'Agay et mur de protection



Gué du pas de la Charette



Berges érodées

ZOOM SUR LE PROJET

Détails du principe général des aménagements prévus sur l'Agay sur le secteur de la confluence Valbonnette/Grenouillet

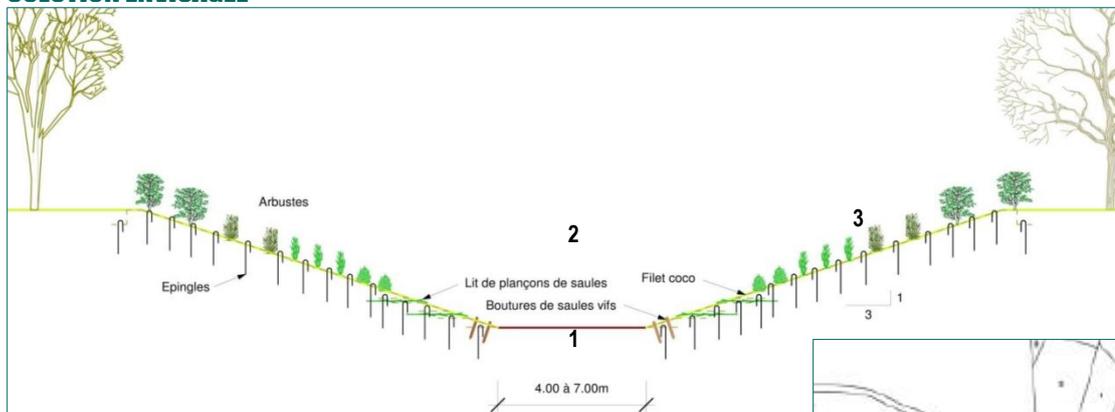
PROBLEMATIQUES

- Homogénéisation des faciès d'écoulements et des habitats aquatiques
- Désordres morphologiques à l'origine d'un risque d'effondrement de berges supportant des habitations
- Défaut d'entretien affectant la qualité et la fonctionnalité de la végétation des berges

CONTRAINTE MAJEURE

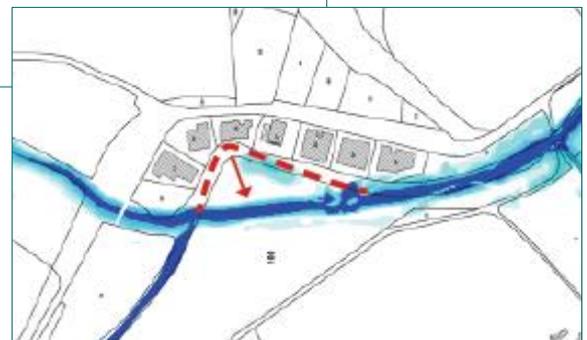
- Prendre en compte les habitations à proximité immédiate du cours d'eau

SOLUTION ENVISAGEE



◀ PRINCIPE GENERAL D'AMENAGEMENT

1. Restauration du caractère naturel du lit mineur dans son tracé d'origine
2. Création d'un lit moyen, afin d'augmenter la capacité hydraulique de l'Agay
3. Revégétalisation et confortement des berges
 - Reprofilage des berges en pente plus douce
 - Lit de plançon en partie inférieure afin de stabiliser les berges afin de réduire la vitesse de l'écoulement des eaux sur les sols et donc prévenir les érosions
 - Replantation d'essences adaptées d'arbustes (Saules) et d'arbres (Orme, Frêne) en partie supérieure et tête de berge



▲ REPOSITIONNEMENT DU LIT DANS SON TRACÉ D'ORIGINE

GAIN HYDRAULIQUE ATTENDU

Abaissement du niveau de l'eau de 30cm au maximum pour une crue centennale

Traitement du phénomène d'érosion très prononcé de la zone et mise hors de danger des habitations actuellement situées dans l'**extrados** de l'Agay

GAIN ECOLOGIQUE ATTENDU

Restauration du lit mineur (sinuosité, diversité granulométrique et habitats aquatiques) et de la connexion avec le lit moyen

Récréation d'une ripisylve adaptée et suppression du Mimosa, espèce à fort pouvoir invasif

Amélioration des écoulements et de la continuité écologique en situation d'étiage au niveau du passage à gué